études ou publications diverses signées de MM. les Professeurs, tiendrait trop de place dans la Semaine Religieuse pour que nous tentions d'être complets en analysant le discours de Mgr Pasquier. « Ce sont les faits qui louent », a-t-on dit, « et la manière de les présenter. » A ce double titre Mgr Pasquier a fait de l'Université le plus bel éloge qu'on en pût faire : il a simplement montré ses œuvres.

La réunion s'est terminée par une brillante allocution de Mgr Rumeau, dans laquelle Sa Grandeur a très délicatement félicité les rapporteurs de leurs remarquables travaux; Elle a montré sa satisfaction de compter un si grand nombre de ses diocésains parmi les lauréats qui venaient d'être proclamés et à qui Elle avait remis de sa main médailles et diplômes de mentions. Monseigneur a insisté particulièrement sur les bienfaits que répand autour d'elle l'Université catholique, et a formé des vœux pour sa prospérité; puis, en terminant, il a fait allusion aux projets qui menacent la liberté de l'enseignement : Monseigneur le Recteur, a-t-il dit, a eu raison de nous rappeler le souvenir du courageux archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la fête. Les évêques meurent, mais l'épiscopat ne meurt pas. Mon âme de patriote et ma foi d'évêque se refusent à croire que les impies réussiront dans leurs projets, et que si leurs menaces venaient à se réaliser, le bon sens public ne saurait pas opposer à leur audace une barrière infranchissable.

## Cours de science sociale

Par le R. P. Ch. Antoine, S. J.

On nous communique le programme des Conférences qui seront données, par le R. P. Antoine, sur les Associations Ouvrières, pendant l'année 1899-1900.

Mercredi 10 janvier. — La liberté d'association. Mercredi 17 janvier. — Les Sociétés coopératives de production. Mercredi 24 janvier. — Les Syndicats professionnels de l'industrie; ce qu'ils sont.

Mercredi 31 janvier. — Les Syndicats professionnels de l'indus-

trie; ce qu'ils doivent être.

Mercredi 7 février. — Les Syndicats agricoles.

Mercredi 14 février. — Extension des associations agricoles.

Mercredi 21 février. - Les Sociétés de crédit mutuel.

Mercredi 28 février. — Les Sociétés coopératives de consommation. Mercredi 7 mars. - Les Sociétés pour la construction de maisons à bon marché.

Mercredi 14 mars. — Les Sociétés de secours mutuels. Mercredi 21 mars. — Les associations pour assurer les pensions de retraite dans la vieillesse.

Mercredi 28 mars. - Les Sociétés pour prévenir ou réparer les accidents du travail.

Le cours, public pour les hommes seulement, aura lieu à 5 heures.